

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le 23/05/2022

ID : 063-200071199-20220517-CCPL_2022_73-DE



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :

Gestionnaire du relais petite enfance :

Période contractuelle :



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	6
2.1. Les moyens humains :.....	6
2.2. Le planning et les actions :.....	8
2.3. Les locaux.....	9
2.4. Le matériel.....	10
3. Le contexte territorial du Relais.....	11
4. La formalisation du projet.....	14
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	14
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	14
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	15
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	15
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	16
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	17
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	18
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	18
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr.....	19
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	20
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	20
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	22
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	22
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	23
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	24
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	25

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

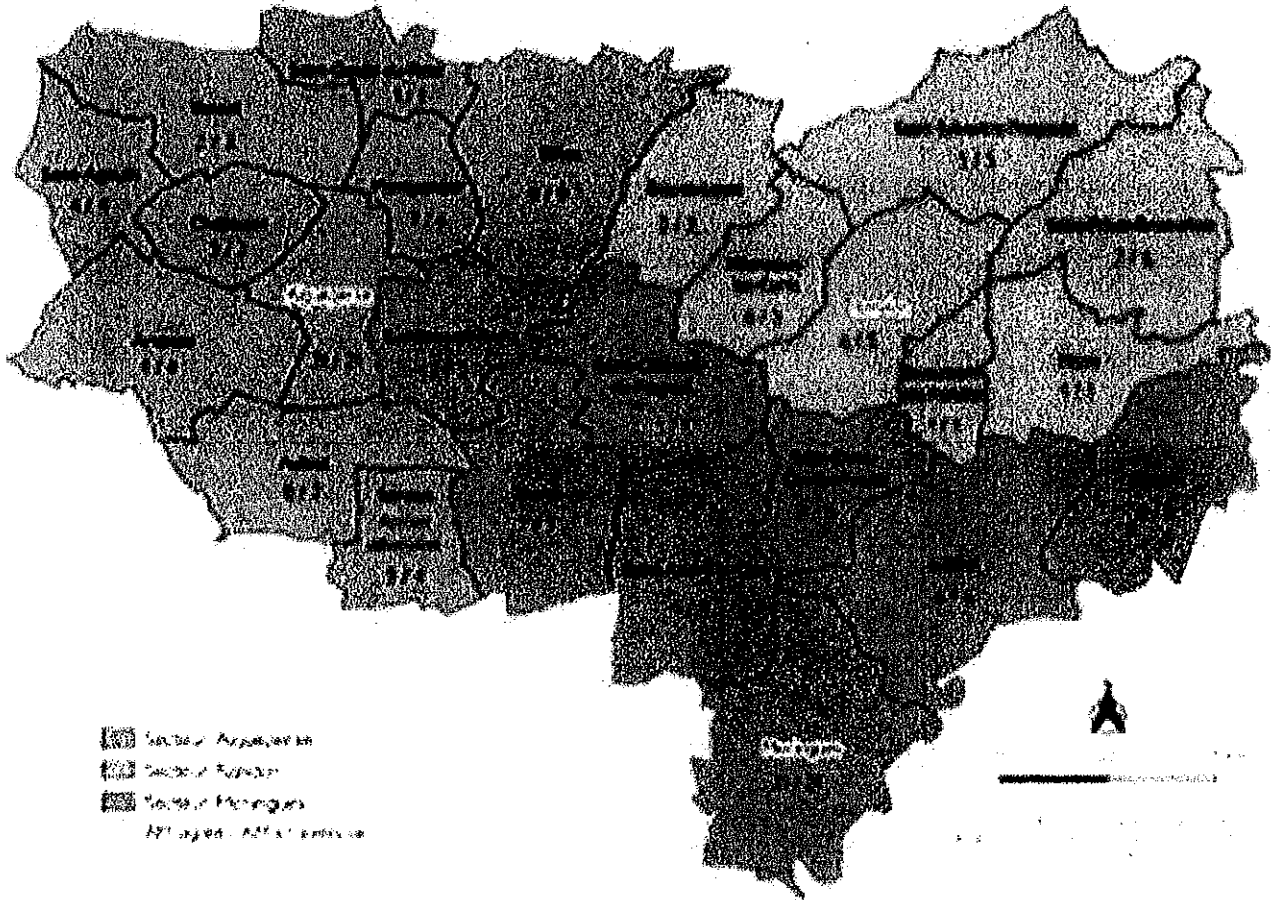
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Graines d'enfance Plaine Limagne RPE Aigueperse	
Adresse administrative : Maison Nord Limagne 158 grande rue	
Numéro(s) de téléphone :04 73 86 37 87	
Adresse email : rpe-aigueperse@plainelimagne.fr	
Date de création : 1 ^{er} janvier 2017 (avec la fusion des 3 collectivités)	

Gestionnaire :
Nature juridique : communauté de communes
Adresse : 158 grande rue BP 23 63260 AIGUEPERSE
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Fabien Brun
Coordonnées de contact :04 73 86 89 83 email : referent-jeunesse@plainelimagne.fr

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
AIGUEPERSE
ARTONNE
AUBIAT
CHAPTUZAT
EFFIAT
MONTPENSIER
SAINT AGOULIN
SAINT GENES DU RETZ
SARDON
VENSAT
SOIT 59 ASSISTANTS MATERNELS

Projet de fonctionnement RAM



2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	GIRARD Nadia	BUISSON Claudine	
Date d'embauche	Girard Nadia novembre 2020	Buisson Claudine mai 2004	
Formation initiale	Girard Nadia BEP sanitaire et social BPJEPS loisirs tous publics	Buisson Claudine Educatrice jeunes enfants	
Expérience(s) professionnelle antérieure	Girard Nadia : directrice alsh multisites Aigueperse-Effiat Directrice pôle ados	Crèche parentale Jardin d'enfants Relais assistants maternels	
Durée de travail hebdomadaire au Relais	Girard Nadia: 17.5 h	Buisson Claudine: 8.75 h	
Formation continue envisagée	Girard Nadia : cadre législatif ; aménagement d'un relais	Littérature enfantine Cadre législatif Soutien professionnel des AM	

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent d'entretien	Référent structure	
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	2h soir 0.06 ETP	0.09 ETP 3h	

2.2. Le planning et les actions :

Girard Nadia

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRE DI	SAMEDI
Matin	Horaires	8h30/11h30 permanence accueil sur rendez-vous			8h30/11h30 animation collective		Selon les besoins réunion, formation, formation enfant
	Horaires	11h30/12h30 administratif partenariat			11h30/12h30 permanence téléphonique		
Après - midi	Horaires	13h30/16h30 administratif			13h30/14h30 Permanence accueil téléphonique		
	Horaires				14h30/16h00 Permanence accueil sur rendez-vous		

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles Girard Nadia et Claudine Buisson		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6	23%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	2.5	9 %
Temps collectifs et animations en présence des enfants	9.5	36%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	8.25	32%
Autre(s) (préciser)		
Soit	26.25h	100%

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

il ne sera pas prochainement habilité.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : maison Nord Limagne	X	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		X

Le relais dispose d'un local dédié intégré dans le bâtiment de la maison Nord Limagne

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les

adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Toutes les communes de Plaine Limagne		Animations collectives thématiques, spectacles et animations communes aux 3 RPE
Sardon, Thuret, Bussières et Pruns		Animations collectives délocalisées

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le service a été créé le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des trois communautés de communes où au sein de chacune d'entre elle existait un relais.

2017 : fonctionnement avec une animatrice par antenne (3 personnes différentes), modification à partir de juin, 2 animatrices avec 0,45 etp à Randan, 0,50 etp à Aigueperse et 0,50 etp à Maringues.

2019 : augmentation de l'ETP global, passage à 1,95 etp avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice soit 0,45 etp à Randan, 0,75 etp à Aigueperse (0.50 pour une animatrice et 0.25 pour l'animatrice de Maringues pour le relais d'Aigueperse

et 0,75 etp à Maringues.

En novembre 2020, une nouvelle animatrice est arrivée avec un temps de travail de 0.50 ETP au relais d'Aigueperse mais l'ETP total pour le relais reste de 0.75 ETP.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance

Le RPE tient une place centrale pour l'information aux familles concernant les modes de garde et notamment les recherche d'assistants maternels avec la relation parent-employeur.

Le relais est identifié pour les familles comme lieu ressource, en effet à chaque demande de la liste des assistants maternels, un rendez-vous leur est proposé pour leur expliquer les démarches d'embauche, les sensibiliser à leur rôle en tant que parent employeur et les informer de la convention collective. Les familles et surtout celles qui ont sollicité le relais au début de leur démarches sollicitent le relais au fur et à mesure de l'évolution du contrat. Elles sont aussi invitées aux événements du relais (spectacles, fêtes ...)

Depuis 2021 les demandes en horaires atypiques et en périscolaire ont augmenté.

Il est à noter que de nombreuses familles travaillent dans les EHPADs de la communauté de communes ainsi qu'en milieu hospitalier et elles trouvent difficilement un mode de garde en adéquation avec leurs besoins.

En ce qui concerne les demandes en périscolaire, lorsque les assistants maternels ne peuvent plus ou pas répondre à cette demande, les familles sont orientées vers les ALSH notamment pour les mercredis et les garderies périscolaires municipales. Le relais les informe aussi sur la possibilité des gardes à domicile, mais le coût reste un frein pour les familles

Le relais tient une place centrale pour les assistants maternels avec les animations collectives, la professionnalisation et le suivi de l'offre et l'information législative.

Nombre d'assistants maternels ayant participé aux animations du relais

En 2018 : 12

En 2019 : 14

En 2020 : 11

En 2021 : 13

Les assistants maternels témoignent de l'importance pour elles de participer aux animations collectives tant pour elles que pour les enfants.

C'est un temps privilégié pour échanger autour de leurs pratiques.

Pour les enfants c'est rencontrer d'autres enfants dans un autre lieu et se familiariser avec la collectivité.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

- Une vision globale : en proposant des accueils pour les enfants allant de 3 mois à 11 ans (assistants maternels, multi accueil et alsh) ainsi qu'une section pour les pré-adolescents 12-15 ans
- Une volonté pour le volet petite enfance de combler les besoins des familles en mode d'accueils par l'offre proposée sur le territoire
- Les publics visés :
 - Les parents et futurs parents afin de leur présenter l'offre d'accueil et leur donner
 - Une information de base.
 - Les assistants maternels afin de rompre leur isolement et leur offrir la possibilité d'une professionnalisation en continue.
- Les candidats aux métiers de la petite enfance afin de leur apporter une information de base sur ces métiers.
- Les enfants pour une première socialisation et participation à des actions auxquelles ils n'auraient pas accès sans le relais (éveil musical, contes, spectacles).

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

- Echanges réguliers et temps de travail avec la coordinatrice enfance jeunesse et le directeur référent à l'enfance jeunesse
- Participation à la commission enfance jeunesse
- Intégration du RPE au comité de pilotage enfance
- Participation au cotech en fonction de l'ordre du jour

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

- Avec la médiathèque pour le prêt d'albums, kamishibai et balades contées. Les ateliers bambin bouquine reprendront en 2022
- Avec le service culture pour l'organisation de spectacles, d'intervenants et visites d'expositions lorsqu'elles sont adaptées au public.
- Avec le multi accueil d'Aigueperse pour des partage de matériel, de pratiques d'animations
- Avec les RPE de Maringues et Randan pour des animations partagées et des spectacles

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur tous les modes d'accueils du territoire - Liste des assistants maternels agréés disponible au RPE . Lorsque les familles sollicitent le relais pour avoir la liste des AM, le relais propose un rendez-vous pour expliquer les modalités d'embauche et sensibiliser au rôle de parent-employeur. - En 2020 et 2021 très peu de demandes de garde à domicile et aucune suite en raison du coût. Peu de demandes en modes d'accueil collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandes pour un accueil collectif sont moins nombreuses que pour un assistant maternel - De plus en plus de demande pour un accueil en horaires atypiques (commerçants et employés de l'EHPAD, infirmiers du secteur) - Un grand nombre de familles s'adressent au RPE pour avoir les disponibilités des assistants maternels et la liste. Un rendez-vous leur est proposé afin d'expliquer les modalités parents-employeur et les informations législatives de base. Ce temps d'information est essentiel pour aider les familles à se situer en tant que <u>parent employeur</u> - Nécessité d'un document (plaquette) pour informer les parents de cette action

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accentuer la communication avec une plaquette détaillant les différents modes	Travail en concertation avec la direction enfance jeunesse et le	Une information complète et détaillée	2022	Le nombre de familles ayant sollicité le RPE pour une recherche d'un mode d'accueil et un

	de garde et les actions du RPE	service communication			accompagnement aux modalités parent-employeur
--	--------------------------------	-----------------------	--	--	---

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Pas d'action à ce jour Mais le site « mon enfant.fr » est indiqué sur une plaquette donnée lors des rendez-vous famille	Les familles ne vont pas sur le site « mon enfant.fr » Elles sont orientées vers le relais par les mairies ou le site de la communauté de communes

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Informers les familles de l'existence du site « mon enfant.fr »	Mails, téléphone et information donnée lors des rendez-vous	Une connaissance du site et l'utilisation par les familles	2022/2024	Retour d'utilisation des familles

➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'offre d'accueil des assistants maternels avec l'envoi par mail ou courrier tous les ans d'une fiche de renseignements. - Le taux de recueil varie d'une année à l'autre. Les assistants maternels qui participent aux animations collectives donnent systématiquement, les retours des assistants maternels en général sont peu nombreux <p>Cette fiche permet l'actualisation des données de chaque assistant maternel et de son mode d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi de la liste des assistants maternels aux parents 	<p>Très faible retour des fiches malgré plusieurs relance par mail ou téléphone.</p> <p>Le retour des fiches est essentiel pour recueillir des offres d'accueil notamment en périscolaire et horaires atypiques</p> <p>Retour des fiches en 2020 : 28 retours En 2021 : 21 retours</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Faire une note explicative de l'importance des fiches de renseignements pour rendre le meilleur service possible aux familles Contacts par téléphone plus régulier avec les assistants maternels	Temps de travail	Participation active des assistants maternels	Annuelle	Augmentation du nombre de retour de fiches de renseignements

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE reçoit les parents rendez-vous pour leur donner les informations législatives de base et les modalités d'emploi d'un assistant maternel</p> <p>Le RPE informe aussi et échange avec les parents autour de la relation parent-enfant-assistant maternel et accompagne les parents au fur et à mesure de leurs besoins</p> <p>Déroulement d'un entretien famille :</p> <p>Un document est donné au fur et à mesure de l'entretien. Il contient les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une plaquette Pajemploi : le complément du mode de garde - Le coût de la garde - Une fiche simulateur pour le calcul des indemnités d'entretien - La rémunération - Le contrat de travail à durée indéterminée - L'engagement réciproque - L'avenant au contrat de travail - Fiches de la Direccte de l'unité départementale de l'Ain <p>N°1 : le calcul de la mensualisation N°2 : les congés payés N°3 : la modification du contrat par avenant N°5 : la rupture du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fiche suivie des présences - Adresses utiles - Le guide pratique pour la 1ère déclaration <p>Les démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un assistant maternel (liste au relais) _contact téléphonique- _Rendez-vous_ visites_ choix • Dépôt à la CAF de la demande du complément du mode de garde (formulaire Cerfa) • Retour par Pajemploi de l'identifiant et mot de passe afin de créer le compte • Le parent employeur : information à retrouver sur le site de Pajemploi <ul style="list-style-type: none"> o S'informe : la convention collective, le contrat de travail, la mensualisation o Recrute : le contrat de travail 	<p>Le RPE a un rôle primordial sur l'accompagnement des familles en tant que particulier employeur. En effet les parents sont à chaque fois surpris et se sentent dépassés par toutes les modalités et se reposent sur l'expérience de l'assistant maternel. Cela peut entraîner des difficultés de mise en œuvre et de suivi des modalités du contrat pour les deux parties et une charge mentale pour les assistants maternels qui ont plusieurs parents employeurs</p> <p>Le RPE donne un dossier sur toutes les modalités pendant les rendez-vous. Nécessité d'actualiser le dossier suivant les évolutions législative</p> <p>Un temps de travail est nécessaire pour concevoir et actualiser ce dossier</p> <p>Le RPE est un lieu ressource qui oriente les parents selon leurs besoins vers les services spécifiques</p>

<p>o Rémunère, déclare : guide de la 1ère déclaration</p> <p>o Se sépare de son assistant maternel : modalités et documents de fin de contrat</p> <p>Les familles venues au RPE au début de leurs démarches reviennent et sollicitent le RPE au fur et à mesure de leurs besoins</p>	
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	<p>Maintenir l'information aux parents et les sensibiliser à leur rôle en tant que parent-employeur pendant les temps de rendez-vous</p> <p>En général et au vu des changements de la convention collective besoin de réunions d'informations sur la législation</p>	<p>Temps en rendez-vous</p> <p>Dossier complet remis aux parents</p> <p>Suivi de leurs besoins</p>	<p>La meilleure compréhension possible de leur rôle</p>	<p>Pendant l'année à chaque rendez-vous</p>	<p>Retours des parents sur les rendez-vous</p> <p>Information régulière des parents au fur et à mesure de l'évolution du contrat</p>

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE donne une information sur la démarche de demande d'agrément, la formation obligatoire, la convention collective qui formalise les accords entre le salarié et le parent employeur</p> <p>Les candidats à l'agrément sont orientés vers la PMI. Ils peuvent ainsi avoir les informations et un contact direct avec le personnel PMI qui leur présente les obligations et responsabilités de cette profession.</p>	<p>Pas de demande pour 2021 sauf une demande d'information pour un éventuel projet MAM</p> <p>Nécessité de faire connaître les métiers de la petite enfance à travers une action collective : une action de type porte ouverte était prévue en 2020, elle a été annulée à cause de la crise sanitaire mais l'information passe par des articles dans le bulletin communautaire.</p> <p>En 2020 : article qui souligne l'importance de la formation professionnelle continue</p>

	En 2021 : article qui présente la profession d'assistant maternel
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Contact des nouvelles assistantes maternelles agréées pour leur expliquer le fonctionnement du relais	Temps téléphonique	Lien avec les actions du relais	2022/2024	Fréquentation des actions du relais

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Dans la fiche de renseignement envoyée aux assistants maternels il leur est demandé de notifier l'utilisation du site Nombre des assistants maternels qui renseignent sur le site en 2021 : 13	Très peu assistants maternels qui ont retourné leur fiche utilise le site

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Sensibiliser les assistants maternels à renseigner le site	Explication sur la note envoyée avec la fiche de renseignements	Meilleure utilisation du site	Annuelle	Nbr d'assistants maternels inscrits sur le site

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de réunions groupes de parole avec les 2 autres relais de la collectivité - Temps d'échanges analyse de la pratique 	Temps très apprécié des assistants maternels cependant très peu d'entre eux participent en raison de leur manque de disponibilité

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Maintenir les temps d'échanges notamment avec des groupes de paroles plus réguliers	Budget pour les intervenants Salle adéquate	Participation régulière des assistants maternels	Annuelle	Nbr de participants retours des assistants maternels sur la pertinence de ces temps et l'aide apportée

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>2 ateliers d'éveil hebdomadaires et des actions communes avec les RPE de Maringues et Randan et le multi accueil d'Aigueperse pour des actions thématiques (spectacles, sorties nature ...) qui permettent de mutualiser des actions culturelles phares.</p> <p>Ces actions sont aussi en lien avec les services culture et médiathèque de la collectivité ainsi que des partenaires locaux (pompiers ...)</p>	<p>A ce jour participation de 12 assistants maternels aux ateliers du relais. Augmentation de la participation depuis fin 2020 : 7 assistants maternels</p> <p>Les assistants maternels relatent l'attente des enfants à venir aux ateliers</p> <p>Les locaux ne permettent pas d'optimiser l'accueil des publics en termes de nombre et d'aménagement et reste un frein à la dynamique et l'évolution du relais.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	<p>-Ateliers thématiques (motricité, éveil musical, jeux...) délocalisés en rotation sur les communes du secteur du relais</p> <p>-Conception et prêt de sacs pédagogiques (sensoriels, musique, motricité fine, modelage...) et jeux pour proposer une alternative aux assistants maternels qui ne fréquentent pas les ateliers</p> <p>-Concevoir et organiser avec les assistants maternels des temps partagés (promenades, découverte de l'environnement naturel)</p> <p>- ateliers avec intervenant lecture en tapis</p> <p>- atelier avec intervenante autour de la motricité libre</p> <p>- spectacles et animations nature avec les relais de Maringues et Randan</p>	Budget pour Matériel pédagogique et intervenants	Participation des assistants maternels	Annuelle	<p>Hausse de la fréquentation</p> <p>Participation au prêt de jeux</p> <p>Retours des publics en termes de qualité et pertinences des ateliers.</p> <p>Nbr de participants selon les actions</p> <p>Satisfaction des publics</p>

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Des séances d'analyse de la pratique ont déjà été mises en place depuis 2021. Elles ont été demandées par les assistants maternels et très appréciées. Les assistants maternels souhaitent poursuivre ces temps

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Séances d'analyse de la pratique avec intervenant en collaboration avec les RPE de Maringues et Randan afin d'optimiser le nombre de participants et constituer des groupes réguliers	Budget pour l'intervenant Salles disponibles sur le territoire	Participation actives des assistants maternels	2022/2024	Nombre et satisfaction des participants

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> -Groupe de paroles autour de l'exercice du métier - Information collective - échanges de pratique et outils 13 assistants maternels ont participé en 2019 à des formations sur le thème de la gestion du stress, Montessori et anglais -7 assistants maternels se sont formés en 2020 sur les thèmes de la communication gestuelle, SST, gestion du stress et éveil de l'enfant - depuis la crise sanitaire on note une démotivation des assistants maternels. Des formations ont été annulées avec 	<p>Bonne participation des assistants maternels sur l'antenne d'Aigueperse</p> <p>Les temps en journée pendant les ateliers ont mieux fréquenté</p> <p>Des assistants maternels utilisent les temps collectifs non seulement sur l'instant présent mais reproduisent en adaptant certaines animations chez elles</p> <p>Il reste compliqué pour les assistants maternels de se rendre disponibles pour des formations sur plusieurs jours ou en soirée</p>

l'UFCV par manque de participant ou annulation de dernière minute	
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Mutualiser les actions avec les relais du territoire Maintenir la sensibilisation à la formation Maintien des groupes d'échanges de la pratique et des actions collectives qui alimentent leur pratique individuelle	Budget pour les intervenants Salle adéquate	Proposer des formations et les maintenir Constituer un groupe régulier	Annuelle	Nbr d'assistants maternels ayant fait une formation Nbr d'assistants maternels ayant participé aux groupes d'échanges Retours des assistants maternels en termes de qualité et pertinence des actions

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE recense la sous activité via la fiche de renseignements annuelle et les actualisations des assistants maternels 3 assistants maternels se sont déclarés en sous activité en 2020 et jusqu'à ce jour	Sous activité soit par situation géographique ou proposition d'accueil (horaires)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Appel ou mail pour proposer un rdv	Temps en rdv ou par téléphone	Évaluer les raisons de leur sous activité	Annuelle	Réduire la sous activité

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Metier peu attractif et peu valorisé	Les assistants maternels sont des professionnels qui se sentent peu valorisés dans leurs compétences Nécessité de concevoir des actions pour expliquer et faire découvrir le métier

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Temps de conception d'une journée découverte du métier avec la participation active des assistants maternels en exercice Projet d'une vidéo avec témoignages d'assistants maternels en exercice sur leur choix du métier et leurs pratiques et témoignages de familles	Temps de travail Budget pour intervenants spécialisés Salle adéquate	Prise en compte des compétences nécessaires à l'exercice du métier Reconnaissance du statut Augmentation des demandes d'agrément	2022/2024	Implication des assistants maternels en exercice Intérêt au métier et nbr de demandes d'agrément

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Pas de nouvelle demande d'agrément à ce jour Métier peu valorisé et aussi méconnu. Le grand public n'assimile pas ce métier en métier « professionnel » alors qu'il nécessite un vrai projet et demande de multiples compétences. Il reste essentiel aux familles qui témoignent de l'importance de son rôle.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> -partenariat avec la PMI -temps avec pôle emploi pour recenser les candidatures éventuelles -conception d'une communication dynamique avec plaquette et vidéo 	<ul style="list-style-type: none"> -temps de travail en concertation avec le service communication -intervenants spécialisés en audio-visuel 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance du métier Motivation à exercer le métier 	2022/2024	<ul style="list-style-type: none"> Nbr de nouveaux agréments Retour des publics